



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25
Fax : 02 32 90 92 06

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

Compte rendu sommaire du Conseil communautaire du 23 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le dix-sept mai deux mil dix-sept, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Patrick BOULIER, Sébastien JUMEL (à partir de la question n°4), Gill GERYL, Nicolas LANGLOIS (à partir de la question n°3), François LEFEBVRE (à partir de la question n°3), Bruno BIENAIME, Daniel LEFEVRE, Guy SENEAL, Frédéric WEISZ, Annie PIMONT, Jean-Claude GROUT, Emmanuelle CARU-CHARRETON, Maryline FOURNIER, Michel MENAGER, Louis VOISIN (suppléant de Isabelle DUBUFRESNIL), Patricia RIDEL, Marie-Luce BUICHE, Frédéric ELOY, Sabine AUDIGOU, Lucien LECANU, Jolanta AVRIL, Joël MENARD, André GAUTIER (jusqu'à la question n°3), Annie OUVRY, Virginie LEVASSEUR, Bernard BREBION, Sandra JEANVOINE, Jean-Jacques BRUMENT, Christine GODEFROY (jusqu'à la question n°3), Imelda VANDECANDELAERE, René DESPREZ, Bérénice AMOURETTE, Bernard MACHEMEHL, Claude PETITEVILLE, Franck SOTTOU, Claude FERCHAL, Lionel AVISSE.

Absents : Sébastien JUMEL (jusqu'à la question n°3 ; donne procuration à Patricia RIDEL), Nicolas LANGLOIS (jusqu'à la question n°2 ; donne procuration à Sabine AUDIGOU), François LEFEBVRE (jusqu'à la question n°2), Christophe LOUCHEL (donne procuration à Gill GERYL), Isabelle DUBUFRESNIL (suppléée par Louis VOISIN), Marie-Laure DUFOUR (donne procuration à Claude FERCHAL), Florent BUSSY (donne procuration à Frédéric WEISZ), Paquita CLAPISSON (donne procuration à Lucien LECANU), Isabelle BOUVIER-LAFOSSE (donne procuration à Marie-Luce BUICHE), Patrick CAREL, Marie-Catherine GAILLARD, Elodie ANGER (donne procuration à Emmanuelle CARU-CHARRETON), André GAUTIER (à partir de la question n°4 et donne procuration à Annie OUVRY), Jean BAZIN (donne procuration à Virginie LEVASSEUR), Christine GODEFROY (à partir de la question n°4 et donne procuration à Jean-Jacques BRUMENT), Véronique MPANDOU (donne procuration à Annie PIMONT), Odile VILLARD (donne procuration à Claude PETITEVILLE).

Secrétaire de séance : Joël MENARD.

- ⇒ **Monsieur Joël MENARD, désigné secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires.**
- ⇒ **Le compte rendu des décisions prises par le Président a été approuvé à l'unanimité.**
- ⇒ **DÉLIBÉRATIONS**

INSTANCES

23-05-17/01 – MOTION – Composition du bureau communautaire de Dieppe-Maritime

Rapporteur : Monsieur FERCHAL

Il a été adopté, par 25 voix pour et 21 voix contre, les propositions formulées dans la motion présentée et de fixer la composition du Bureau communautaire comme suit :

- Un Président,
- Douze Vice-présidents,
- Sept autres membres.

23-05-17/02 – INSTANCES – Election des autres membres du Bureau communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été accepté, à l'unanimité des suffrages exprimés, le principe d'une élection à main levée des autres membres du Bureau communautaire.

Ont été élus, par 25 voix pour et 21 voix contre, les Conseillers communautaires suivants « autres membres » du Bureau communautaire :

- 1^{er} autre membre : Isabelle DUBUFRESNIL,
- 2^{ème} autre membre : Marie-Laure DUFOUR,
- 3^{ème} autre membre : Jean-Jacques BRUMENT,
- 4^{ème} autre membre : Imelda VANDECANDELAERE,
- 5^{ème} autre membre : Franck SOTTOU,
- 6^{ème} autre membre : Claude FERCHAL,
- 7^{ème} autre membre : Lionel AVISSE.

Et ont été déclarés installés.

RELATIONS HUMAINES**23-05-17/03 – RELATIONS HUMAINES – Rapport de situation en matière d'égalité femmes/hommes****Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été pris acte de la présentation du rapport de situation en matière d'égalité femmes/hommes au sein de Dieppe-Maritime.

FINANCES**23-05-17/04 – FINANCES – Budgets principal et annexes pour 2017****Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été décidé, à l'unanimité des suffrages exprimés, de voter le budget principal pour 2017 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

Et d'adopter le budget principal et ses budgets annexes pour 2017 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	24 240 279,72 €	10 033 235,16 €	34 273 514,88 €
Eau	4 163 435,27 €	4 528 257,18 €	8 691 692,45 €
Assainissement collectif	6 897 000,06 €	8 826 142,96 €	15 723 143,02 €
Assainissement non collectif (SPANC)	67 395,94 €	233 147,32 €	300 543,26 €
Déchets ménagers et assimilés	9 341 895,77 €	4 199 645,04 €	13 541 540,81 €
Transports	5 538 131,20 €	2 412 053,84 €	7 950 185,04 €
Z.A.E.	1 059 314,27 €	1 073 134,24 €	2 132 448,51 €
Budget principal régie OTDM	727 059,68 €	122 070,78 €	849 130,46 €
Budget annexe régie OTDM	182 818,13 €		182 818,13 €
Total	52 217 330,04 €	31 427 686,52 €	83 645 016,56 €

23-05-17/05 – FINANCES – Budget Principal – Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2016**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été pris connaissance des acquisitions immobilières effectuées durant l'exercice 2016 et constaté qu'elles sont conformes aux autorisations données par le Conseil communautaire.

23-05-17/06 – FINANCES – Budget annexe ZAE – Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2016**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été pris connaissance des acquisitions immobilières effectuées durant l'exercice 2016 et constaté qu'elles sont conformes aux autorisations données par le Conseil communautaire.

23-05-17/07 – FINANCES – Budget Principal et Budgets Annexes de Dieppe-Maritime – Affectation anticipée du résultat de l'exercice 2016**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été décidé, à l'unanimité, d'affecter l'excédent anticipé de clôture de la section de fonctionnement du compte administratif du budget principal et de ses budgets annexes de Dieppe-Maritime pour l'exercice 2016 tel qu'indiqué dans l'exposé des motifs.

23-05-17/08 – FINANCES – Fiscalité directe locale – Fixation des taux pour 2017**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été fixé, à l'unanimité, ainsi qu'il suit les différents taux et montants de fiscalité directe locale de son ressort pour 2017 :

Taxe	Taux pour 2017	Produit fiscal 2017 attendu
Cotisation foncière des entreprises :	23,02 %	4 729 229 €
Taxe d'habitation :	8,28 %	4 284 155 €
Taxe sur le foncier bâti :	0,00 %	0,00 €
Taxe sur le foncier non bâti :	1,92 %	15 848 €

23-05-17/09 – FINANCES – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Fixation des taux pour 2017**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été fixé, à l'unanimité, ainsi qu'il suit les différents taux et montants de TEOM pour 2017, pour les différentes zones de taxation instituées :

Zones	Commune	Taux	Produits Attendus
1	Ancourt	16,95%	57 842,00 €
2	Arques la Bataille	12,53%	244 392,00 €
3	Aubermesnil Beaumais	17,29%	38 043,00 €
4	Colmesnil Manneville	14,51%	8 568,00 €
5	Dieppe	14,00%	5 263 244,00 €
6	Grèges	16,72%	64 889,00 €

Zones	Commune	Taux	Produits Attendus
7	Hautot sur Mer	11,75%	213 562,00 €
8	Martigny	15,42%	30 034,00 €
9	Martin Eglise	12,12%	114 746,00 €
10	Offranville	14,09%	275 856,00 €
11	Rouxmesnil Bouteilles	11,02%	179 993,00 €
12	Saint Aubin sur Scie	10,02%	67 080,00 €
13	Sainte Marguerite sur Mer	14,07%	73 125,00 €
14	Sauqueville	14,57%	28 385,00 €
15	Tourville sur Arques	14,92%	95 464,00 €
16	Varengewille sur Mer	13,16%	159 799,00 €
Total			6 915 022,00 €

23-05-17/10 – FINANCES – Budget Principal 2017 – Autorisations de programme et d'engagement – Modificatif

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés, la modification des autorisations de programme et d'engagement telle qu'exposée ci-dessous :

Titre AP	N° AP	Montant des dépenses	Montant des recettes	Autofinancement
<i>Contrat d'agglomération 2010-2015</i>	2	3 716 897,53 €	2 508 569,41 €	1 208 328,12 €
<i>Plan pluriannuel d'actions 2010-2017</i>	3	5 493 290,23 €	2 301 888,55 €	3 191 401,68 €
<i>Actions structurelles 2010-2014</i>	4	1 603 207,39 €	899 933,15 €	703 274,24 €
Total		10 813 395,15 €	5 710 391,11 €	5 103 004,04 €

Titre AE	N° AE	Montant des dépenses	Montant des recettes	Autofinancement
<i>Contrat d'agglomération 2010-2014</i>	1	862 518,86 €	359 218,13 €	503 300,73 €
<i>Plan pluriannuel d'actions 2010-2014</i>	2	11 209 848,38 €	2 445 245,82 €	8 764 602,56 €
Total		12 072 367,24 €	2 804 463,95 €	9 267 903,29 €

23-05-17/11 – FINANCES – Budget Principal – Autorisations de programme et d'engagement – Plan Pluriannuel de Fonctionnement et d'Investissement – Modificatif**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés, la modification des autorisations de programme et d'engagement du PPI et PPF telle qu'exposée ci-dessous :

<i>Titre AP</i>	<i>N° AP</i>	<i>Montant des dépenses</i>	<i>Montant des recettes</i>	<i>Autofinancement</i>
<i>PPI 2015-2020</i>	<i>5</i>	<i>18 385 128,92 €</i>	<i>13 375 924,45 €</i>	<i>5 009 204,47 €</i>
<i>Total</i>		<i>18 385 128,92 €</i>	<i>13 375 924,45 €</i>	<i>5 009 204,47 €</i>

<i>Titre AE</i>	<i>N° AE</i>	<i>Montant des dépenses</i>	<i>Montant des recettes</i>	<i>Autofinancement</i>
<i>PPF 2015-2020</i>	<i>5</i>	<i>35 941 803,91 €</i>	<i>4 030 905,44 €</i>	<i>31 910 898,47 €</i>
<i>Total</i>		<i>35 941 803,91 €</i>	<i>4 030 905,44 €</i>	<i>31 910 898,47 €</i>

23-05-17/12 – Budget du service annexe de l'assainissement 2017 – Autorisations de programme – Modificatif**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés, la modification de l'autorisation de programme n° 1 telle qu'exposée ci-dessous :

<i>Titre AP</i>	<i>N° AP</i>	<i>Montant des dépenses</i>	<i>Montant des recettes</i>	<i>Autofinancement</i>
<i>SDAC 2011-2020</i>	<i>01</i>	<i>16 198 589,04 €</i>	<i>4 056 340,88 €</i>	<i>12 142 248,16 €</i>

23-05-17/13 – FINANCES – Budget eau 2017 – Autorisations de programme – Modificatif**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés, la modification de l'autorisation de programme n° 1 telle qu'exposée ci-dessous :

<i>Titre AP</i>	<i>N° AP</i>	<i>Montant des dépenses</i>	<i>Montant des recettes</i>	<i>Autofinancement</i>
<i>Renouvellement canalisation 2014-2020</i>	<i>01</i>	<i>3 608 909,81 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>3 608 909,81 €</i>
<i>SDAPE 2015-2020</i>	<i>02</i>	<i>2 926 765,92 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>2 926 765,92 €</i>
<i>Total</i>		<i>6 535 675,73 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>6 535 675,73 €</i>

23-05-17/14 – FINANCES – OTDM – Subvention de fonctionnement pour 2017

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été décidé, à l'unanimité des suffrages exprimés, de verser pour 2017 une subvention de fonctionnement de 289 400 € au budget principal de la régie « Office de Tourisme Dieppe-Maritime ».

23-05-17/15 – FINANCES – Attributions de compensation provisoires aux communes pour 2017 – Versement par douzième

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été décidé, à l'unanimité, de fixer le montant des attributions de compensation provisoires dues aux communes pour l'exercice 2017 à la somme totale de 9 792 196,98 €.

23-05-17/16 – FINANCES – Délégation du conseil d'Agglomération à M. Le Président en matière de gestion de la dette

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été approuvé, à l'unanimité, la délégation du conseil d'Agglomération à M. Le Président en matière de gestion de la dette pour la période 2017 – 2020.

TRANSPORTS

23-05-17/17 – TRANSPORTS – Avenant n° 22 à la DSP 2011-2018 – Navette Transmanche

Rapporteur : Monsieur LEFEVRE

Il est décidé, à l'unanimité :

d'approuver l'organisation des services réguliers de transport public saisonniers Transmanche au profit de tous les voyageurs pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre 2017,

de charger la S.T.U.D., exploitant du réseau de transports urbains, et son sous-traitant, d'exécuter ces services dans le cadre de la convention de gestion du réseau Stradibus,

d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n° 22 au contrat de délégation de service public des transports urbains relatif aux services réguliers de transport public saisonniers entre le terminal maritime, le centre-ville et les gares ferroviaire et routière de Dieppe,

d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention conclue entre DFDS Seaways SAS et Dieppe-Maritime prévoyant les modalités d'exécution de ces services,

d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes parties, pour participer au financement de ces services.

TOURISME

23-05-17/19 – TOURISME – Solitaire du Figaro 2017 – Attribution d'une subvention à la CCI Rouen Métropole

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été décidé, à l'unanimité, d'accorder à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen Métropole pour l'organisation de "Dieppe ville d'arrivée de la Solitaire du Figaro" une participation financière d'un montant maximum de 36 000 €, qui sera réglée en fonction des dépenses encourues et des recettes perçues ou notifiées sur présentation d'un bilan financier.

STATION NAUTIQUE

23-05-17/19 – STATION NAUTIQUE – « Faites du nautisme » 2017 – Attribution de subventions aux associations participantes

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été décidé, à l'unanimité de suffrages exprimés, d'attribuer, pour un montant total de 3 240 €, une subvention de 180 € par jour d'animation à chaque structure organisatrice d'animations durant "Faites du nautisme" 2017, dont la liste est la suivante :

- SIEABVV (180 €, gestionnaire de Varenne Plein Air),
- SNVV (360 €),
- Aviron Varenne Côte d'Albâtre (180 €),
- SNSM (360 €),
- Dieppe Voiles et Falaises (360 €),
- Cercle de la Voile de Dieppe (360 €),
- L'Estran (180 €),
- Surf'In Pourville (180 €),
- Club des Sports Sous Marins Dieppois (360 €),
- Quiberville Yachting Club (360 €),
- AAPPMA de Dieppe (180 €),
- AAPPMA La Truite Yerroise (180 €).

⇒ **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.**